



Mairie de Talmont-Saint-Hilaire

AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Missions : Entretien des espaces verts et naturels

Conditions d'exercice :

- Travail en extérieur
- Déplacements sur les sites (Permis B)
- Disponibilité et participation lors des manifestations (Hors période de travail)
- Utilisation de matériel bruyant et dangereux (tondeuse, souffleuse, débroussailleuse, taille haie...)
- Port d'équipements de protection individuelle
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Connaissance des végétaux et maîtrise des travaux manuels d'entretien des surfaces végétalisées ou minérales demandées

Formation :

CAP, BEP ou équivalent dans le domaine de l'environnement et l'aménagement des espaces verts souhaité

dates : Entre le 1^{er} avril et le 31 octobre 2018, pour une période de deux ou trois mois renouvelable

Jours travaillés : du lundi au vendredi

horaires : variables, temps de travail annualisé (sur une base moyenne de 35 heures hebdomadaires)

RECRUTEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Pour être fonctionnaire ou agent contractuel, il faut :

- jouir de ses droits civiques et électoraux (droit de vote, d'élection et d'éligibilité) en France ou dans son pays d'origine
- n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire qui soit incompatible avec les fonctions exercées.